

UN FRANCAIS EN AMERIQUE Pendant la Guerre de Secession

—Impossible d'accéder à vos désirs, général. Mais dans un instant et devant vous, je les remettrai au consul.

—Je n'attendrai pas un instant, et si tu me résistes, chien de Français, je te fais prisonnier.

—Je suis citoyen français! Vous avez en main, général, mes passeports et mes lettres de créance; garanti par l'immunité diplomatique, je représente ici les droits de la France...

—La France!... Je m'en moque de la France, cria le général.—Une dernière fois, damné français, donne-moi ces dépêches.

—Jamais!

—Il y va de ta vie.

—Je ne puis!

—Emparez-vous de cet homme, hurla le général qui écumait de fureur. Vous m'en répondez!

En un instant, toute résistance étant inutile, mon père, entouré de soldats en armes, se voyait enlever de force les dépêches, et brutalement repoussé dans un coin de la salle. D'une voix haute et ferme, il s'écria: "Je proteste au nom de la France et de mon droit de citoyen français!"

"En même temps, le général, les papiers diplomatiques en main, lui criait avant de disparaître dans son cabinet: "Chien de français, tu me payeras cher ta résistance!"

Quelques instants après, un officier, sortant du bureau du général lui lançait en ricanant un papier froissé et chiffonné, encore garni de lambeaux de ficelles retenus par de gros cachets rouges à demi brisés: c'était l'enveloppe des dépêches volées. Mon père, raidi dans une attitude de froide dignité, resta indifférent; puis au bout de quelques instants se rapprocha habilement de cette précieuse pièce à conviction, et réussit à s'en emparer sans attirer l'attention des gardiens. Il la remit plus tard au consul comme pièce à conviction.

A ce moment, celui-ci, atterré de ce qu'il voyait, arrivait en toute hâte. Rompant le cordon des soldats qu'il éloigna d'un geste en se nommant, il s'approcha de Charles Heidsieck et fut rapidement mis par lui au courant des faits.

"C'est un affreux malentendu, dit-il, mais il va être vite éclairci." Et il entra dans le bureau du général.

Mon père entendit de terribles éclats où la voix du général Butler dominait les accents fermes du consul. Ce dernier, sorti enfin, ému et soucieux. "J'ai demandé au général, dit-il, de me rendre les dépêches; j'ai réclamé votre mise en liberté immédiate; je n'ai rien obtenu de cette brute. Il faut attendre jusqu'à demain; je viendrai de bonne heure; il sera à jeun. J'aurai vu vos amis, je ferai agir des influences, et j'espère être plus heureux. Mais la situation est grave: la Nouvelle-Orléans subit en ce moment un régime de terreur et d'arbitraire; les confiscations et les arrestations s'y succèdent depuis cinq jours, et nous sommes entre les mains d'un alcoolique brutal et inconscient!"

Mon père passa la nuit sur un matelas, gardé à vue, dans une chambre du quartier général. Il apprit que de bonne heure le consul de France y était venu, et le vit entrer vers la fin de la matinée, anxieux et désespéré.

"Je ne sais ce que contenaient les dépêches, dit-il à mon père; mais j'ai trouvé le général Butler menaçant, exaspéré, vomissant contre la France et les français toutes les injures de son répertoire.—"J'en tiens un, crie-t-il, et il paiera pour les autres."—J'espérais, connaissant sa cupidité, vous délivrer sous caution; j'apportais une jolie somme que m'avaient à cet effet remis vos amis que j'avais prévus en hâte. Je n'ai rien obtenu... Il parle même de vous envoyer au fort Pickens avec le prochain convoi de prisonniers!... C'est affreux!... Je vais protester à Washington, informer le gouvernement français; mais dans les circonstances actuelles, tout cela avant d'aboutir demande des semaines—il n'osa dire des mois... et

d'ici là!..." "Mon cher ami, continuait-il, en prenant les mains de mon père, je vous sais courageux: il faut voir les choses en face... Votre vie est en danger. Avez-vous à transmettre quelque chose à votre femme, à vos enfants, à votre famille? je m'en chargerai. Et puis, ayez confiance, vous avez en moi un défenseur, un ami. Inlassablement je travaillerai à vous faire rendre justice et liberté."

Mon père, rassemblant tout son courage, écrivit à ma mère quelques mots où l'adieu était dissimulé sous des formules d'encouragement et d'affection. Il rédigea, avec M. de Montholon, un message à Napoléon III, au gouvernement français, au Cardinal Gousset, sénateur et archevêque de Reims; à Monsieur Werlé, maire et député de cette ville, protestant contre l'injuste incarcération dont il était victime. Le consul emportant ces papiers le quitta profondément ému, comme un ami que l'on espère pas revoir.

Mon père, laissé seul, passa des heures cruelles d'angoisse, en face de la terrible et inévitable destinée. Il avait frémé en entendant parler du fort Pickens, îlot vaseux situé en de pestilentiels, marais; séjours mortel, d'où les prisonniers ne revenaient jamais, et à l'abord duquel, comme pour l'enfer de Dante, on pouvait écrire ces mots: "Vous qui entrez ici laissez toute espérance!..."

Au commencement de l'après midi, son envoi au fort Pickens lui fut confirmé pour la matinée du lendemain. Mon père était profondément religieux, et ses sentiments chrétiens, toujours affirmés dans sa vie, furent à cette heure angoissant dans un soutien pour son courage, une consolation pour son âme désolée.

Traité humainement depuis la veille, par les officiers et les soldats auxquels il avait été remis, il avait bien vite appris qu'ils étaient Irlandais. Au double titre de catholique et de français, il avait trouvé près d'eux, sympathie et déférence. Il s'adressa à l'officier chargé de sa garde, et lui exposant le danger mortel où il se trouvait, lui demanda de faire venir un prêtre. "Je ne puis introduire personne près de vous," lui dit l'officier, "ma consigne est formelle sur ce point. Mais, vous êtes français; je puis donc avoir confiance en vous et en votre parole. A l'entrée de la nuit, je vous donnerai un soldat catholique qui vous conduira à la chapelle des Pères Jésuites, qui n'est pas loin d'ici, si vous me donnez votre parole d'honneur d'être de retour au bout de deux heures."

A l'approche de la nuit, mon père, lié par sa parole, partait sous la garde d'un soldat irlandais vers le "Vieux Carré Français," où se trouvait la chapelle des Pères Jésuites.

"Pat" est volontier loquace lorsqu'il se sent en sympathie: apprenant que mon père avait cinq petits enfants, le soldat se répandit en paroles compatissantes et ajourts que chacun avait ses peines. Ainsi, lui, avait quitté le matin son petit garçon mourant du croup, et ne savait si à cette heure il était encore en vie!

Mon père trouva au pied de l'autel et dans la réception des sacrements la consolation et le courage qu'il était venu chercher. La situation était tellement grave et désespérée que l'ecclésiastique auquel il s'adressa le fit communier en viatique; dans un coin de la chapelle, le pauvre irlandais pria pour son petit enfant mourant.

A peine sur la route du retour vers le quartier général, le brave soldat s'arrêta et après une minute d'hésitation dit à mon père: "Vous venez de commettre, donc je puis compter sur votre promesse: "Au nom de vos petits enfants, laissez-moi aller voir si le mien vit encore... Il demeure là... tout près!... Promettez-moi de m'attendre!..." Mon père promit et vit son gardien disparaître dans une petite rue voisine.

Il se trouvait à la sortie du "Carré Français" à sa jonction avec Canal

Street et s'assit, brisé, sur une grosse borne comme il s'en trouvait à cette époque au coin de beaucoup de rues. En face de lui, à deux cent mètres, au bout d'une large rue à peine éclairée, c'était le port. Les mats des navires se détachaient sur le ciel de plus en plus sombre. Là-bas, parmi ces navires, il y avait les bateaux des armateurs, ses amis dévoués. Evadé à cette heure propice entre toutes, il eut été accueilli, caché... c'eût été la liberté, la vie!

Prisonnier de sa parole librement donnée, mon père ne bougea pas de la borne où il était assis, et où le retrouva le confiant irlandais, qui revint radieux, lui annonçant que son petit enfant vivait, était sauvé!... Quelques instants après mon père rentra au quartier général, et le lendemain, il partait pour le fort Pickens avec un convoi de prisonniers, dont quelques-uns de droit commun, mais la plupart prisonniers politiques comme lui.

Le fort Pickens, bâti sur un îlot vaseux qu'entourent les eaux lentes d'un des innombrables bras de l'estuaire du Mississippi, était à cette époque fort délabré et à peine habitable. La casemate qui fut donnée comme logement aux prisonniers plongeait par deux côtés ses murailles dans la rivière. Elle était affreusement humide; son sol était imprégné par les eaux qui y avaient pénétré dans une récente inondation, et mon père dut enlever quatre-vingt seaux d'une vase infecte avant de pouvoir placer la paille à la place qui lui avait été assignée, ou plutôt à celle qu'il avait prise, ayant cédé la sienne, relativement saine, à un vénérable vieillard à cheveux blancs, déporté politique, victime comme lui du despotisme de Butler, qui ne tarda pas à succomber aux tristes conditions de vie et de climat auxquelles il était condamné.

Les prisonniers étaient bien gardés: c'était la nature même qui était leur géolière, et la rivière était la plus infranchissable des barrières. Ses eaux calmes et lentes cachait d'innombrables caïmans, et l'imprudent qui aurait tenté de s'évader à la nage eût été à quelques mètres du rivage, happé par leurs formidables mâchoires et entraîné dans leurs repaires aquatiques. Souvent au fil de l'eau, un alligator dont on ne voyait que l'épine dorsale du museau à la gueule, semblait un tronc d'arbre rugueux entraîné par le courant paresseux. Plus souvent encore de nombreux alligators, dont certains atteignaient sept mètres de longueur, sortaient de l'eau, et étendus sur la vase du rivage se chauffaient au soleil.

Suffisamment nourris par le poisson de la rivière, ils n'étaient pas en général agressifs. Et s'ils étaient parfois attirés par les proies humaines si voisines de leur repaire, on leur échappait facilement en faisant des détours que la rigidité de leur épine dorsale ne leur permettait pas de suivre. Leur voisinage si proche était néanmoins fort désagréable lorsque l'eau de la rivière montait, et atteignait les fenêtres des casemates, qui n'avaient ni chassiss ni vitres. Posant leurs pattes sur le rebord de ces ouvertures, les affreuses bêtes avançaient leurs têtes menaçantes, et ouvraient leurs gueules énormes manifestant des intentions d'invasion dans les casemates. La seule défense des prisonniers était alors de lancer dans leurs gueules béantes des pierres et des morceaux de briques, tombées des murs délabrés. Les mâchoires se refermaient alors, claquant les unes contre les autres les redoutables rangées de dents, la tête disparaissait, et le clapotis de l'eau annonçait la retraite de l'ennemi.

Mon père était particulièrement adroit dans cette chasse d'un nouveau genre, et ses compagnons lui passaient les munitions dont par précaution un tas était toujours à portée.

La nourriture des prisonniers, suffisante comme quantité, était ignoble comme préparation. Des lambeaux de chair saignants, mêlés à des légumes presque crus, étaient apportés dans des seaux. Les prisonniers n'avaient au commencement que leurs mains pour se partager cette nourriture. Mon père passa au commandant du fort de se char-

ger de faire, pour les prisonniers, la cuisine, dont on lui fournissait les éléments. Il bâtit à l'ombre d'un petit bouquet d'arbres un fourneau primitif; ses compagnons se chargeaient d'alimenter le foyer et d'éplucher les légumes, et dès lors, une nourriture plus saine aida les prisonniers à lutter contre les influences délétères du climat. Mon père obtint en même temps que les objets de première nécessité leur fussent donnés; et je conserve encore la petite assiette en fer blanc, la fourchette et la cuiller qui lui servirent pendant sa détention.

Les jours, les semaines passaient; pas de nouvelles des siens, de ses amis, de sa famille, de son pays!... La porte de la prison était bien close!

Parfois dans le calme du soir, en même temps que s'allumait à l'heure du bref crépuscule d'admirables lueurs dans le ciel des tropiques, un poids plus lourd pesait sur son âme après les occupations du jour... Mais alors, une flûte invisible se faisait entendre du côté du fort. C'était tous les jours le même thème; la mélodie irlandaise que Flotow a reproduit dans la romance de "la dernière rose" de son opéra de Martha. Cette harmonie douce et plaintive dans le décors violent de cette solitude douloureuse apportait à mon père une détente bienfaisante. Et plus tard, lorsqu'il me la faisait chanter, il ne pouvait jamais l'entendre sans que je visse des larmes dans ses yeux.

Après des semaines, les mois avaient passés; mon père ne pouvait se croire abandonné du monde entier. Par moments, tout espoir s'évanouissait dans son cœur; il sentait son courage faiblir. Mais la confiance en Dieu l'affermissait à nouveau dans la volonté de vivre, pour les siens qu'il voulait revoir.

A suivre

Nouvelles en Quelques Lignes

D'après le rapport du Commissaire De Michelis, les émigrés italiens aux Etats-Unis ont expédiés en Italie la somme de \$35,135,000.

Toutes les dettes alliées seront converties en bons à longue échéance portant 5 pour cent d'intérêt, suivant le programme du secrétaire du trésor Mellon.

Le gouvernement français a présenté une demande de crédits supplémentaires de 137 millions de francs pour le Maroc. Le général Gouraud réclame 55,000 hommes pour une longue période.

La liste des délégués français à la conférence de Washington a été définitivement arrêtée. Elle consiste de MM. Briand, Viviani, Sarraut et Jusserand.

Toute la presse allemande proteste vigoureusement contre la décision rendue par la Ligue des Nations dans la question de la Haute-Silésie. Le "Vorwärts" prévoit que si la question de Haute-Silésie n'est pas réglée d'une façon satisfaisante pour l'Allemagne une crise nationale qui pourrait bien être suivie d'une catastrophe européenne est à craindre.

D'après une nouvelle publiée au quartier général national de la Légion américaine, le maréchal Foch sera le principal orateur à la pose de la première pierre de l'édifice que l'Etat de l'Indiana se propose d'ériger en souvenir de la guerre mondiale, cérémonie qui aura lieu le 4 novembre.

Victoria (Columbie britannique)—Le lieutenant-gouverneur W. C. Nichol a récemment planté le premier arbre d'une avenue, qui, une fois terminée, sera un monument élevé aux morts de la Grande Guerre. Chaque arbre représentera un soldat de la Columbie britannique tombé sur le champ de bataille, dont le nom sera gravé sur une plaque posée au pied de l'arbre.

Puisque vous trouvez ce journal intéressant et vraiment utile, abonnez-vous!